

Composition de la commission d'Examens des Vœux Campagne universitaire 2023-2024

Certificat de Capacité en Orthophonie

Le Président de l'université

VU les articles L. 612-3 et D636-18, du Code de l'éducation et suivants ;

VU les propositions du Directeur de l'UFR de Médecine

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission aux études d'orthophonie pour l'année universitaire 2024-2025 sont examinées par une commission d'examen des vœux Parcoursup composée des personnes désignées ci-après :

<u>Présidente</u> :	Eva SIZARET
<u>Membres</u> :	Carole EL AKIKI Ingrid HARIVEL OUALLI Mélanie IMBERT
<u>Suppléant</u> :	Nour EZZEDINE Ilyess ZEMMOURA

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, 22 mars 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la vie
universitaire

The image shows a handwritten signature in black ink on the left, and a circular official stamp in blue ink on the right. The stamp features the stylized letters 'UT' in the center, with the text 'université de TOURS' at the top and 'UNIVERSITY OF TOURS' at the bottom.

Florent MALRIEU